



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Tarn-et-Garonne

A-DASEN

Montauban, le 17 mai 2024

Affaire suivie par :
Cindie SEGUIGNES

Tél : 05 36 25 73 31
Mél : lena.ia82@ac-toulouse.fr

12, avenue Charles de Gaulle
82017 MONTAUBAN

Le directeur académique des services de l'Éducation
Nationale

Directeur des services départementaux de l'Éducation
nationale de Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
S/C des inspecteurs de circonscription

Note départementale : évaluation des écoles

Pour la quatrième année consécutive, des écoles de Tarn et Garonne sont engagées dans une démarche d'évaluation. Il s'agit avant tout de faire de cette évaluation d'école un outil à votre service, pour rendre le travail d'analyse le plus pertinent et le plus éclairé possible. Les équipes d'évaluateurs externes permettront aux écoles de bénéficier d'un regard extérieur et totalement neutre par rapport au contexte de travail du territoire.

Cette note départementale a pour objet de vous donner tous les points de repères du déploiement de ces évaluations. Vous pouvez compter sur tout notre soutien tout au long de ce travail, conduit au service de l'amélioration du service d'éducation qui nous incombe.

Je vous remercie pour votre engagement et votre professionnalisme à la hauteur des enjeux de notre mission auprès des élèves.



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Tarn-et-Garonne

A-DASEN

Montauban, le 17 mai 2024

Affaire suivie par :
Cindie SEGUIGNES

Tél : 05 36 25 73 31
Mél : lena.ia82@ac-toulouse.fr

12, avenue Charles de Gaulle
82017 MONTAUBAN

NOTE

Pour la quatrième année consécutive, des écoles de Tarn et Garonne sont engagées dans une démarche d'évaluation. Il s'agit avant tout de faire de cette évaluation d'école un outil à votre service, pour rendre le travail d'analyse le plus pertinent et le plus éclairé possible. Les équipes d'évaluateurs externes permettront aux écoles de bénéficier d'un regard extérieur et totalement neutre par rapport au contexte de travail du territoire.

Cette note départementale a pour objet de vous donner tous les points de repères du déploiement de ces évaluations. Vous pouvez compter sur tout notre soutien tout au long de ce travail, conduit au service de l'amélioration du service d'éducation qui nous incombe.

Je vous remercie pour votre engagement et votre professionnalisme à la hauteur des enjeux de notre mission auprès des élèves.

1. Cadre réglementaire

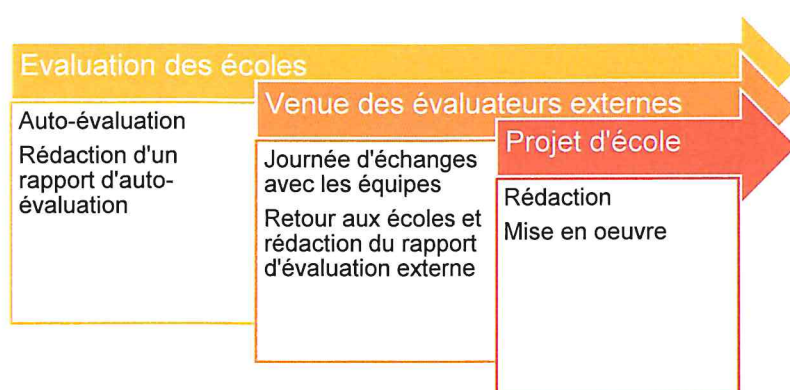
La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, qui crée le Conseil d'évaluation de l'École, lui confie notamment la mission suivante : « Il définit le cadre méthodologique et les outils des auto-évaluations et des évaluations de établissements conduites par le ministère chargé de l'éducation nationale et analyse les résultats de ces évaluations ; pour ce faire, il s'appuie sur toutes les expertises scientifiques, françaises et internationales, qu'il estime nécessaires. Il s'assure de la fréquence régulière de ces évaluations d'écoles et définit les modalités de leur publicité ».

Le Conseil a validé dans sa séance du 25 janvier 2022 le présent cadre d'évaluation des écoles du premier degré relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Vous trouverez l'intégralité des textes parus sur le site [education.gouv](http://education.gouv.fr) à partir de ce lien : [lci](#)

2. Déroulement de l'évaluation

Le cadre d'évaluation des écoles comprend trois grandes étapes successives, pouvant elles-mêmes se décomposer en sous étapes :



• **L'auto-évaluation**

Le guide d'auto-évaluation des écoles publié en janvier 2022 par le Conseil d'évaluation de l'École pose les grands enjeux de la phase d'auto-évaluation.

« L'auto-évaluation est essentielle à la démarche globale et fonde l'évaluation de l'école. Elle lui permet, compte tenu de son contexte, de sa singularité, des marges de manœuvre dont elle dispose et des choix qu'elle a opérés, de s'interroger sur la qualité des apprentissages des élèves, de l'éducation dispensée, de leurs acquisitions, de leur suivi et de leur vie dans l'école, d'élaborer un diagnostic partagé et de se proposer des pistes de développement. [...]

Dans un premier temps, l'analyse du contexte externe et interne de l'école permet de caractériser son environnement social, économique, technologique et territorial et de mettre en évidence ses atouts et ses contraintes.

Dans un second temps et de manière à analyser l'école dans sa globalité, le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial. »

Dans la cadre du fonctionnement en groupement d'écoles, un travail de synthèse des analyses croisées sur chaque école devra conduire à la **rédaction d'un rapport d'auto-évaluation commun** au regroupement d'écoles.

• **La venue des évaluateurs externes**

Les personnels **des équipes d'évaluateurs externes** ont tous bénéficié d'une formation sur la conduite des évaluations d'écoles. Ils ne pourront pas être des professionnels de la circonscription ou du secteur.

La venue des évaluateurs externes se déroulera sur une journée banalisée afin de permettre les échanges les plus constructifs. Celle-ci doit être organisée au regard des enjeux dégagés lors de la phase d'auto-évaluation.

• **Le rapport d'évaluation**

La visite d'évaluation externe est suivie de l'envoi aux directeurs d'école d'un pré-rapport synthétique qui peut

utilement prendre la forme d'un diaporama en soulignant les points forts et ceux sur lesquels il conviendra de progresser. Ce pré-rapport a vocation à produire des recommandations sur la base des axes de progrès, du plan d'actions et des besoins de formation exprimés dans le cadre de l'auto-évaluation.

Cette communication vise à préparer la restitution et les échanges sur site, qui se déroulent avec les parties prenantes de l'évaluation ; en particulier, les membres du conseil d'école y sont invités. Ces échanges sont organisés et animés en concertation avec les directeurs des écoles et les évaluateurs externes, sur la base du diaporama constituant le pré-rapport. La restitution et les échanges doivent viser la compréhension des enjeux par tous les participants.

Le rapport final pourra être amendé pour tenir compte de ces échanges.

- **Le projet d'école**

Suite à la phase d'évaluation, les écoles s'engageront, dans la rédaction du projet d'école en s'appuyant sur les réflexions portées par les équipes lors de la phase d'auto-évaluation et sur les apports du regard extérieur porté par les évaluateurs externes. Le projet académique précise la feuille de route et doit servir de base à la réflexion des équipes pédagogiques.

La journée de solidarité sera mobilisée à cette fin.

3. Organisation pour l'année 2024 2025

- **Groupement d'écoles et calendrier**

Circonscription	Session 1	Évaluateurs externes	Session 2	Évaluateurs externes
Castelsarrasin	La Ville Dieu du Temple Escatalens St Porquier	Thierry Doussine, IEN	Angeville Caumont St Arroumex Castelferrus Garganvillar	Thierry Doussine, IEN
Caussade	St Cirq Septfonds maternelle et élémentaire Monteils Montricoux	Laurence Cornier-Goehring, IEN	Caussade Marie Curie maternelle et élémentaire Caussade Marcel Pagnol maternelle et élémentaire	Laurence Cornier-Goehring, IEN
Montauban ASH	Verdun Les Dareysses, Jules Verne et La Fontaine	Marie-Pierre Lannelongue, IEN		
Montauban Centre	Montauban Aufray, Lalande, Jourdain et Panassié maternelle et élémentaire	Joël Bely, IEN	Birac, Camille Claudel maternelle et élémentaire, Coulonges maternelle et élémentaire	Joël Bely, IEN
Montauban Centre	EPPU Aragon EPPU Ferré EPPU Sand	Cindie Séguignes IEN ADASEN		
Montauban Sud/ Castelsarrasin			Verlhac Tescou, La Salvetat Belmontet, St Nauphary et Montbartier	Marie-Pierre Lannelongue, IEN
Valence d'Agen	Valence Lalanne, Ferry, Perret et lamagistère	Florian Bieth, IEN	Donzac, Dunes, Golfech, Gourdouville	Florian Bieth, IEN

	Retour du rapport d'auto-évaluation	Visite des équipes d'évaluateurs externes
Session 1	8 janvier 2025	Entre le 27 janvier et le 14 février 2025
Session 2	5 mars 2025	Entre le 24 mars et le 11 avril 2025

- **Temps dédié à la démarche**

Entrer dans cette démarche demande du temps. Ainsi, en concertation avec les corps d'inspection et en tenant compte des constats du groupe départemental des directeurs d'école, des heures faisant partie des obligations de service réglementaires y seront consacrées :

- **Pour les directeurs concernés, un temps de travail préparatoire sera organisé par chaque IEN dans le contexte d'une réunion de directeurs**
- **Pour les directeurs concernés, deux demi-journées au plan de formation avec remplacement seront dédiées à la préparation de l'auto-évaluation par regroupement d'écoles, au mois de septembre et décembre ou septembre et février, en fonction des sessions**
- **Si l'équipe est mobilisée sur un travail en constellation, les enseignants concernés pourront dégager 6h sur les temps de travail en distanciel prévus dans les 18h de formation en constellation**
- **Lorsque les enseignants ne sont pas investis dans les constellations, les enseignants bénéficieront de 6h réservées dans le cadre des animations pédagogiques**
- **Journées positionnées au plan de formation permettant de disposer de moyens de remplacement lors des visites des évaluateurs externes afin de faciliter les échanges avec les équipes enseignantes**
- **6h de la journée de solidarité, dont la date devra être arrêtée avant la fin du premier trimestre,**

4. Outils à disposition des équipes

Vous trouverez en pièce jointe les documents suivants en deux formats différents : open source et PDF :

- Un pas à pas pour guider les directeurs engagés dans la démarche
- Un document de présentation du dispositif, à la destination des directeurs et des équipes d'école. Il contient des propositions concrètes d'organisation des modalités d'auto-évaluation, et des modalités de la venue des évaluateurs externes.
- Un document très simplifié de communication auprès des familles.
- Des propositions de questionnaires modifiables à destination de l'ensemble des membres de la communauté éducative.
- Le tutoriel pour l'utilisation des questionnaires.
- Le document support pour l'auto-évaluation qui propose un cadre d'analyse.
- Le document pour le projet d'école et son avenant annuel.

Cyril LE NORMAND

